POLICE LOCALE
SAMSOM
5307

Du registre aux délibérations du Collège de Police a été extrait ce qui suit :

Séance 10 novembre 2026

Etaient présents :
O. BORDON, Bourgmestre-Président;
J. BURTAUX Bourgmestre ;
J.-P. BOURGEOIS, Chef de Corps;
N. SACRE, Secrétaire de Zone.

Correspondant:
Nathalie SACRE
Secrétaire de Zone

OBJET N°5.2. : Budget 2027 : Certificat d'affichage

LE COLLEGE DE POLICE :

Vu l'article 242 de la nouvelle loi communale ;
Vu l'article 34 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégrée, structurée à deux niveaux
Vu la circulaire PLP 68 du 19 septembre 2026 ;
Considérant que le Collège de la zone de police SAMSOM a approuvé le budget 2027 en séance du 10 novembre 2026 ;
Considérant que le budget 2027 est déposé à l'Hôtel de Police où quiconque peut toujours en prendre connaissance sans déplacement ;
Considérant que la possibilité de consultation est rappelée dans le mois qui suit l'adoption du budget par le Collège de Police, la durée de l'affichage ne pouvant être inférieure à dix jours ;
Considérant la proposition du Collège de Police de laisser à disposition de la population de Sambreville et de Sombreffe la consultation du budget 2027 du 12 novembre 2026 au 27 novembre 2026 ;
Ouï le rapport de Monsieur J.-P. BOURGEOIS Chef de Corps ;

ATTESTE :

Article 1

Le budget de la zone de police SAMSOM pour l'exercice 2027 sera mis, pour consultation à la disposition de la population de Sambreville et de Sombreffe du 12 novembre 2026 au 27 novembre 2026.

Article 2

Le budget de la zone de police pour l'exercice 2027 pourra être consulté au bureau du secrétariat de la zone de police sis rue Cimetière des Français 78 à 5060 Sambreville.

Article 3

Copie de la présente délibération sera transmise, pour information, au Ministre de l'Intérieur, à Monsieur le Gouverneur ainsi qu'aux personnes et services que l'objet concerne.

Fait en séance à l'Hôtel de Police, date que dessus.

La Secrétaire de Zone,
(s) N. SACRE

Le Président,
(s) O. BORDON

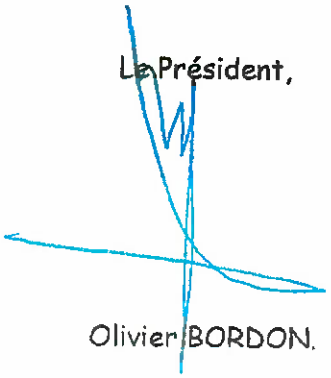
POUR EXTRAIT CONFORME :

La Secrétaire de Zone,



Nathalie SACRE.

Le Président,



Olivier BORDON.